

Révision générale du PLU du Percy



Le diagnostic de la commune



Une étape clé

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui organise l'évolution de la commune pour les années à venir. Avant de définir un projet ou des règles, une étape essentielle est nécessaire : le diagnostic du territoire.

À quoi sert-il ?

Les enseignements du diagnostic servent de base pour la suite de la démarche, notamment pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui exprimera la vision du Percy à l'horizon des 15 prochaines années.

Le diagnostic est une photographie du Percy aujourd'hui. Il permet de mieux comprendre :

- comment la commune a évolué ces dernières années,
- ce qui fonctionne bien,
- ce qui pose question pour l'avenir.

Il s'appuie sur des données chiffrées, des observations de terrain et des échanges avec les élus. Il ne fixe pas encore de choix, mais met en évidence les forces et les fragilités du territoire.

Que retenir du diagnostic ?



Population et logement

une commune innovant dans les types de logements

Ces dernières années, la commune du Percy a fait preuve d'un réel volontarisme en matière de logements et de diversification des types d'habitat :

- transformation d'un ancien bâtiment en logements collectifs (sur la colo) ;
- expérimentation de nouvelles formes d'habitat, : l'habitat léger et réversible.

Ces actions, associées à des constructions et réhabilitations dans les espaces déjà bâtis, ont permis un certain dynamisme démographique, **sans extension urbaine significative**.

Aujourd'hui, le parc de logements est occupé de manière correcte :

- peu de logements sans occupants (environ 3 %),
- une forte baisse des résidences secondaires.

Néanmoins, le parc est composé essentiellement grands logements limitant l'accès à la propriété des ménages modestes. Dans le même temps, l'offre locative est peu développée.

111
logements

79
actifs
15-64 ans

Chiffres

34
emplois

clés

195
habitants



Activités économiques et vie locale

un tissu économique basé sur les circuits courts

Le Percy dispose d'un **tissu économique de petite taille, bien implanté localement** (environ 35 emplois sont décomptés sur la commune). Les activités sont : artisanales, agricoles, commerciales (restauration et accueil touristique), tertiaires et de loisir. Celles-ci sont pour la plupart installées dans des bâtiments réhabilités : bâtiments communaux ou ceux de l'ancienne colonie.

Ces dynamiques sont renforcées par :

- des **emplois proches** (majorité des actifs travaillent dans un rayon de 15 km);
- une **vie locale active tout au long de l'année**, portée, d'une part par les activités économiques (restauration et les producteurs locaux) à travers la mise en place du marché hebdomadaire et d'autre part par l'accueil d'associations grâce à la mise à disposition des salles communales.
- un **tourisme "de niche" basé sur des éléments remarquables** (Sentier des Huguenots, Espace Naturel Sensible, Ermitage d'Esparron) et bénéficiant des attractions présentes dans les environs (Mens, Chichilianne...).



Paysages et occupation du territoire

une identité forte à préserver

Le Percy bénéficie de paysages exceptionnels et largement préservés :

- les espaces forestiers et boisés couvrent près de 70 % du territoire communal,
- les espaces agricoles et la trame bocagère rythment les paysages,
- la topographie crée des points de vue remarquables.

Les **constructions réalisées ces dernières années ont eu un impact visuel limité**, grâce à des constructions maîtrisées et bien intégrées.

Cadre de vie

améliorer le confort au quotidien tout en veillant à la transition énergétique



45% résidences principales ont été construites avant les années 1970. Cela a des conséquences sur : la performance énergétique des logements et le confort de vie des habitants.

En 2023, **les dépenses énergétiques**, étaient en moyenne de 1054€/habitant, uniquement pour le volet résidentiel (uniquement chauffage et électricité).

En parallèle, le Percy bénéficie d'un **patrimoine naturel et paysager de grande qualité**, traversé par de nombreux sentiers et chemins entretenus, favorables à la pratique d'activités de plein air.

70%

De forêts

28%

de log. const.
avant 1919

3

Entités
paysagères

1,8%

De surface
construite

Espaces structurés par l'automobile



Au Percy, les déplacements se font majoritairement en voiture, comme souvent en milieu rural.

Cela se traduit par une **forte présence des véhicules motorisés dans l'espace public et privé** (stationnement et voirie) :

- 90 % des ménages possèdent au moins une voiture, et 46% en ont deux ou plus.
- 60 places de stationnement sur l'espace public.

L'état initial de l'environnement



Les milieux naturels de la commune ont été analysés. Suite à celle-ci, deux éléments paraissent à enjeux fort dans le cadre de la révision du PLU :

- **la préservation de la biodiversité** : enjeux forts en lien avec la grande richesse présente sur la commune en lien avec la diversité des milieux - forêts, prairies, agricoles, aquatiques.
- **les paysages** : des enjeux forts de préservation des vues lointaines et de respect des principes associés au Parc naturel régional du Vercors, à l'espace naturel sensible (ENS) et à la loi Montagne.

La concertation du diagnostic



Les prochaines étapes de la concertation :



Lettre PLU

Deux éditions ont été réalisées : une première présentant la démarche de la révision du PLU et cette seconde qui résume les éléments de diagnostic ayant été réalisés.



Réunion publique

Elle aura lieu **le 25 Avril 2026 - de 9h00 à 12h30**

Organisée **pour informer et encourager la participation**, celle-ci sera organisée en deux temps :

- dans une premier, vous pourrez à la fois y apprendre des choses concernant l'urbanisme et le diagnostic du territoire ;
- ensuite, un travail en groupe sera réalisée et permettra d'échanger sur la priorisation des thématiques importantes pour l'avenir de la commune - guidé par des outils simples et adaptés à la commune.



Panneaux d'exposition

Une exposition présentant le diagnostic, ses conclusions et les grands enjeux identifiés pour la révision du PLU sera réalisée.

Elle sera :

- exposée en mairie, pour que vous puissiez, après en avoir pris connaissance, consigner vos remarques ou questionnements dans le registre de concertation.
- mise à disposition pour téléchargement sur le site de la commune : <https://www.mairielepercy.com>

Tout au long de la démarche, l'adresse mail : mairielepercy@wanadoo.fr reste à l'écoute de toutes vos questions !